

**Formulaire de demande d'utilisation
du compte personnel de formation 2021-2022**

Tous les champs de ce formulaire sont obligatoires.

NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE ET VILLE :	
FONCTION ACTUELLE :	
ÉTABLISSEMENT :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL (<i>académique</i>) :	
N° DE SÉCURITE SOCIALE :	Clé :
NIVEAU D'ÉTUDES :	(CAP, BEP, licence, ...)
DERNIER DIPLÔME :	(Bac pro, Master, ..., aucun)

VOTRE PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Décrivez votre projet :

--

Indiquez vos motivations :

Indiquez quelles compétences vous souhaitez acquérir à l'issue de votre formation :

Avez-vous rencontré votre conseiller R.H. de proximité pour définir votre projet ?

Dans la négative, nous vous invitons à le rencontrer dès que possible afin de déterminer aux mieux votre projet professionnel :

Département	Conseiller	Courriel
Côte-d'Or	Aurélie KOEHRER	rhproximite21@ac-dijon.fr
Saône-et-Loire Sud (Charolles, Mâcon, Montceau-les-Mines, Tournus)	Clémence BOXBERGER	rhproximite71@ac-dijon.fr
Saône-et-Loire Nord (Autun, Chalon-sur-Saône, Louhans, Le Creusot)	Gaëlle ARRACHART-FOURIER	rhproximite21-71@ac-dijon.fr
Nièvre	Lawrence GUILLAUME	rhproximite58@ac-dijon.fr
Yonne	Véronique SIMON	rhproximite89@ac-dijon.fr

MOBILISATION DU CPF

Capital d'heures sur moncompteactivite.gouv.fr :

Nombre **total** d'heures que vous souhaitez mobiliser au titre du CPF pour l'année scolaire :

• Sur le temps de travail :

• Hors temps de travail :

Dont le nombre d'heures souhaité, si nécessaire, au titre de l'anticipation :

DÉTAIL DE L'ACTION DE FORMATION DEMANDÉE

Intitulé de la formation (joindre le programme)

Organisme de formation

Lieu de la formation (ville)

Type de formation (certifiante, diplômante, ...) :

Niveau de formation :

(Aucun, Bac +1, ...)

Modalités			
Durée totale (en heures) :		Dates : du	au
En présentiel (placez un X dans la case) :		A distance (placez un X dans la case) :	
Nombre d'heures en présentiel :		Nombre d'heures à distance :	
Coût pédagogique (hors frais d'inscription) :		Coût horaire :	

Pièces à fournir :

- Un devis de moins de 3 mois du coût de votre formation, fourni par l'organisme de formation concerné ;
- En cas de dépassement du plafond de 1500€ fixé par la circulaire académique, un devis correspondant au montant restant dû, dans le cas d'un financement personnel.
- Un calendrier de formation ;
- Une attestation de votre capital d'heures CPF
(imprimable sur le site moncompteformation.gouv.fr).

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

Je m'engage, par la présente, à rembourser l'ensemble des frais pris en charge par l'administration en cas d'absence de tout ou partie de la formation sans motif valable.

Fait le : à

Signature de l'agent :

